Commune de Bullion

Présentation du projet d'aménagement de la rue de l'Acquisition

28 Juin 2022

DEROULE DE LA PRESENTATION

1. ETAT DE L’EXISTANT

2. LES PRINCIPES DU PROJET

3. VUE D’ENSEMBLE DU PROJET

1. ETAT DE L’EXISTANT

1. LES DETAILS DU PROJET

2. VUE D’ENSEMBLE DU PROJET

L’ETAT EXISTANT

Vidéos de l’existant

De la rue de Guette vers la rue Saint Vincent

De la rue Saint Vincent vers la rue de Guette

Chemin de la Foulerie depuis la rue de l’Acquisition

Chemin de la Foulerie vers la rue de l’Acquisition

L’ETAT EXISTANT

Des réseaux aériens (ENEDIS et Télécoms) disgracieux

L’ETAT EXISTANT

Une couche de roulement qui n’est pas à la bonne altimétrie / bordures

L'ETAT EXISTANT

Des accotements parfois non aménagés rendant la circulation piétonne difficile

Des accotements parfois non aménagés rendant la circulation des poussettes et des fauteuils roulants impossible en dehors de la chaussée

Parfois pas de matérialisation entre chaussée et cheminement piétons

Chaussée de largeur variable, idem pour les cheminements piétons

L’ETAT EXISTANT

Des eaux de pluie non canalisées (de et vers les propriétés privées)

Aucun dispositif pour réduire la vitesse des véhicules

L’ETAT EXISTANT

Sortie rue de Guette avec visibilité très réduite du trafic venant de droite

L'ETAT EXISTANT SYNTHESE

Des réseaux aériens (ENEDIS et Télécoms) disgracieux

Une couche de roulement qui n'est pas au bon niveau / bordures

Des accotements parfois non aménagés rendant la circulation piétonne difficile

Des accotements parfois non aménagés rendant la circulation des poussettes et des fauteuils roulants impossible en dehors de la chaussée

Parfois pas de matérialisation entre chaussée et cheminement piétons

Chaussée de largeur variable, idem pour les cheminements piétons

Des eaux de pluie non canalisées (de et vers les propriétés privées)

Aucun dispositif pour réduire la vitesse des véhicules

Sortie rue de Guette avec visibilité très réduite du trafic venant de droite

1. ETAT DE L’EXISTANT

2. LES PRINCIPES DU PROJET

3. VUE D’ENSEMBLE DU PROJET

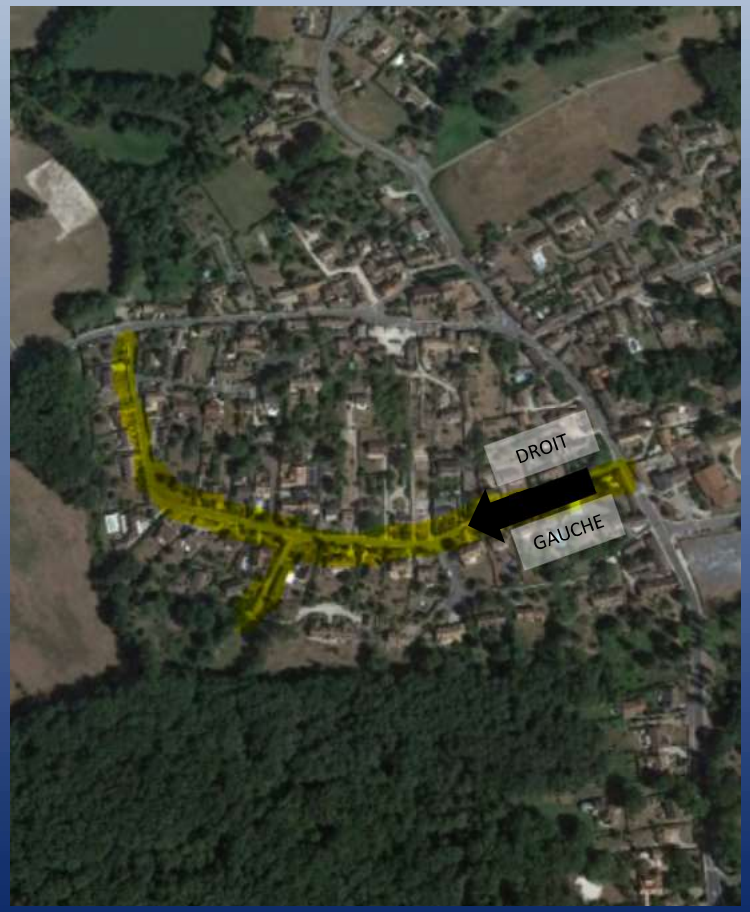

Nota : dans la suite de cette présentation on désignera par coté droit, la droite de la rue dans le sens de circulation de la rue de Guette vers la rue Saint Vincent et par coté gauche la gauche de la rue dans ce même sens

LES PRINCIPES DU PROJET

- Enfouissement des réseaux sur le bas coté droit.

- Remplacement des candélabres : Eclairage LED (Idem rue de Noncienne). Implantation du coté droit (espacement d'environ 25 mètres à confirmer par note de calcul d'éclairement à venir)

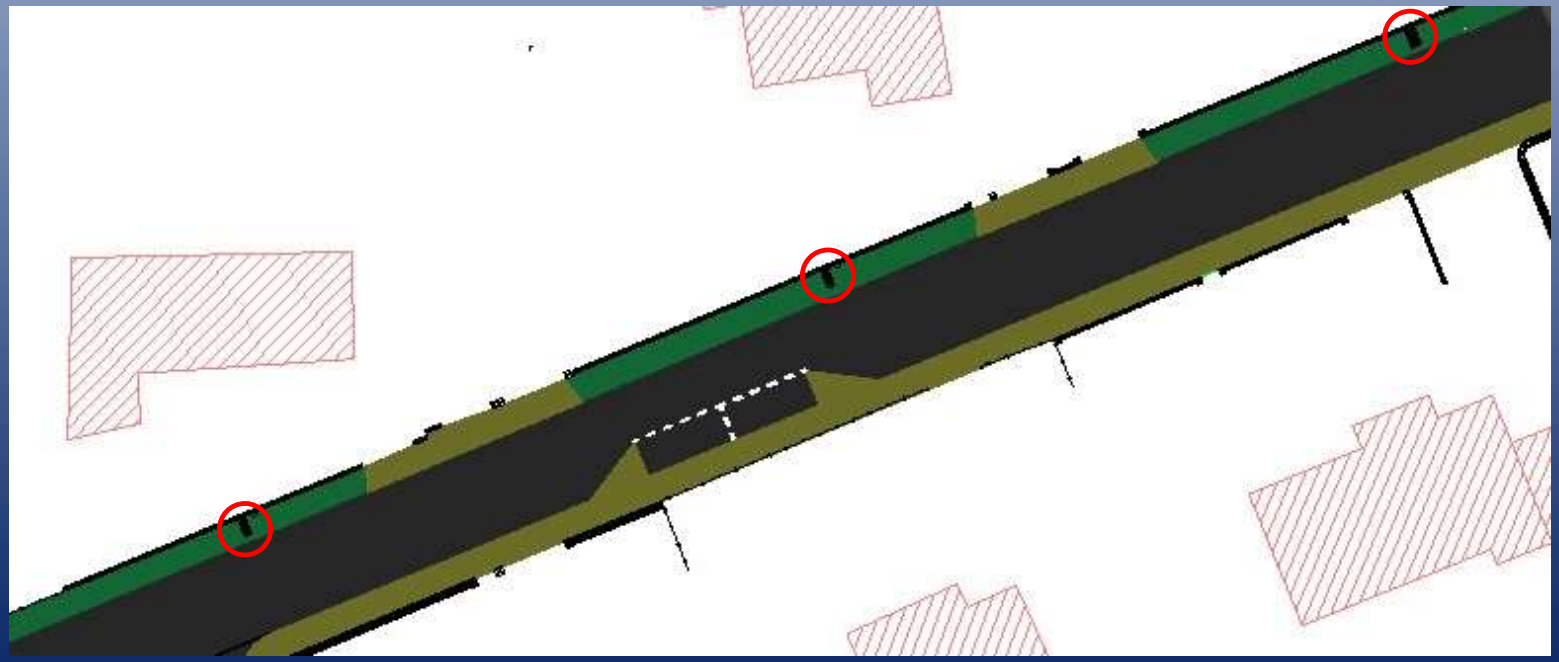

LES PRINCIPES DU PROJET

- **Création d'un réseau enterré sous chaussée pour la récupération des eaux pluviales (avaloirs en caniveau et branchement des propriétés privées).**

Réfection de la couche de roulement et mise à niveau aux caniveaux (existants ou créés).

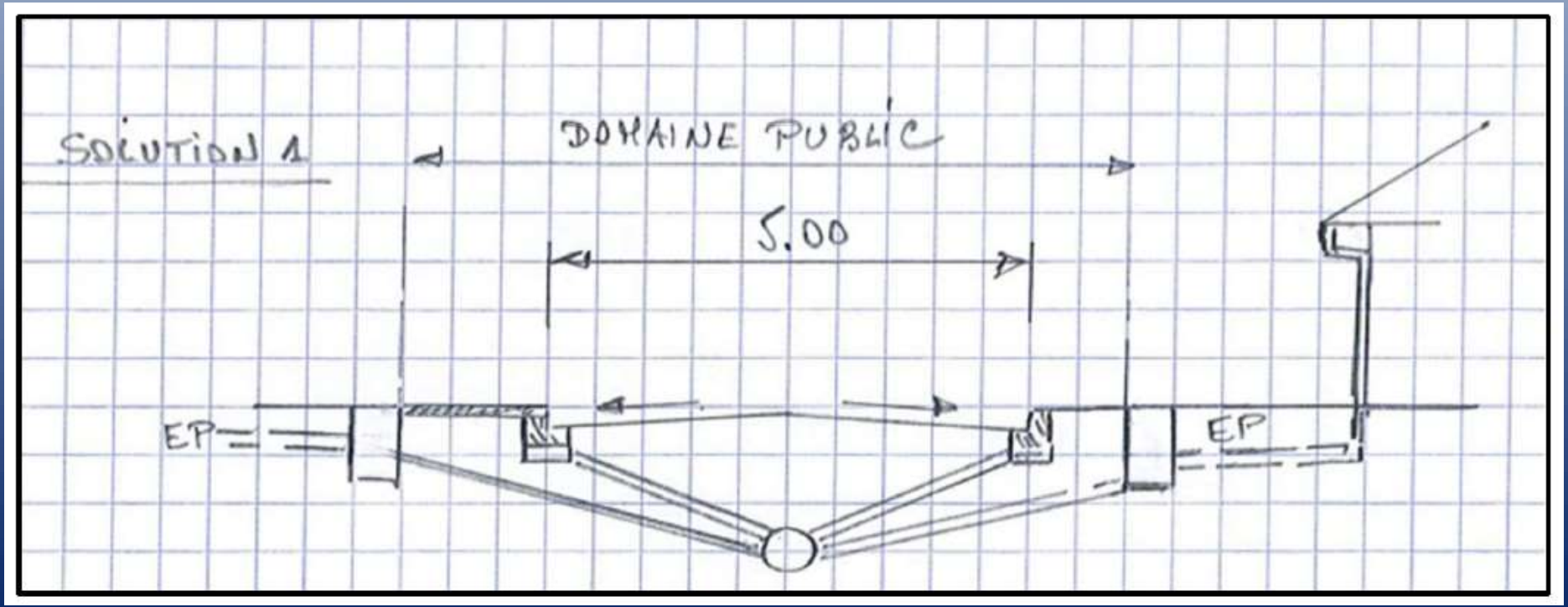

LES PRINCIPES DU PROJET

- Conservation et/ou réparation de la majorité des bordures de trottoir existantes
- Rajout de bordures franchissables sur les portions n'en possédant pas à ce jour
- Reprofilage de la voirie afin d'avoir environ 5.00 mètres de large sur toute la longueur de la rue (4.10 mètres chemin de la Foulerie)

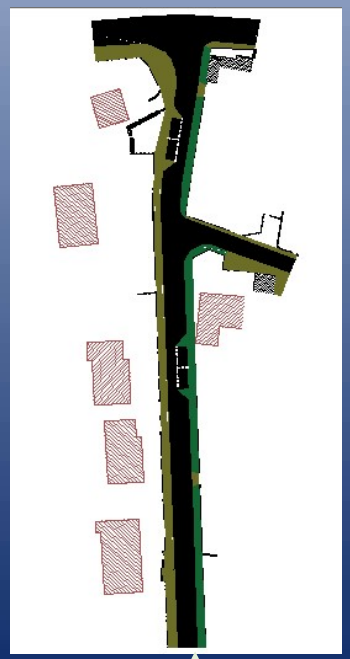

LES PRINCIPES DU PROJET

- Création d'un trottoir végétal (herbe) du coté droit . Le coté droit a été choisi car accès ultérieurs aux réseaux enterrés à moindre coût. Largeur majoritairement de 1.40 Mètres. Entretien à charge de la commune.
- Création d'un trottoir minéral en béton lavé (coté gauche) pour la circulation des poussettes, PMR…..
- Largeur trottoir minéral d'environ 1.40 mètres sur toute la longueur de la rue.

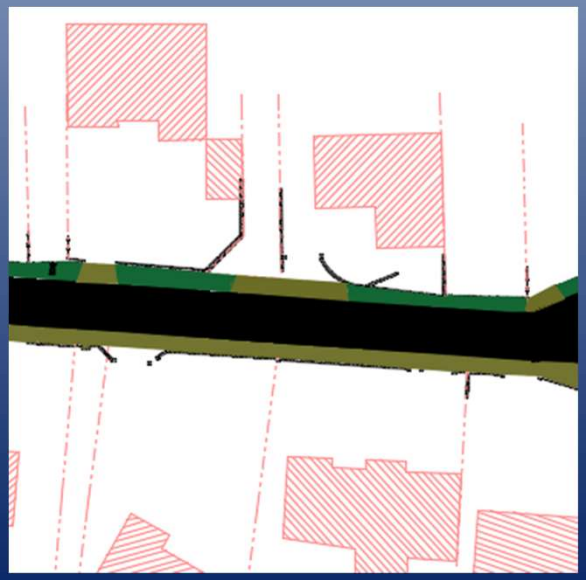

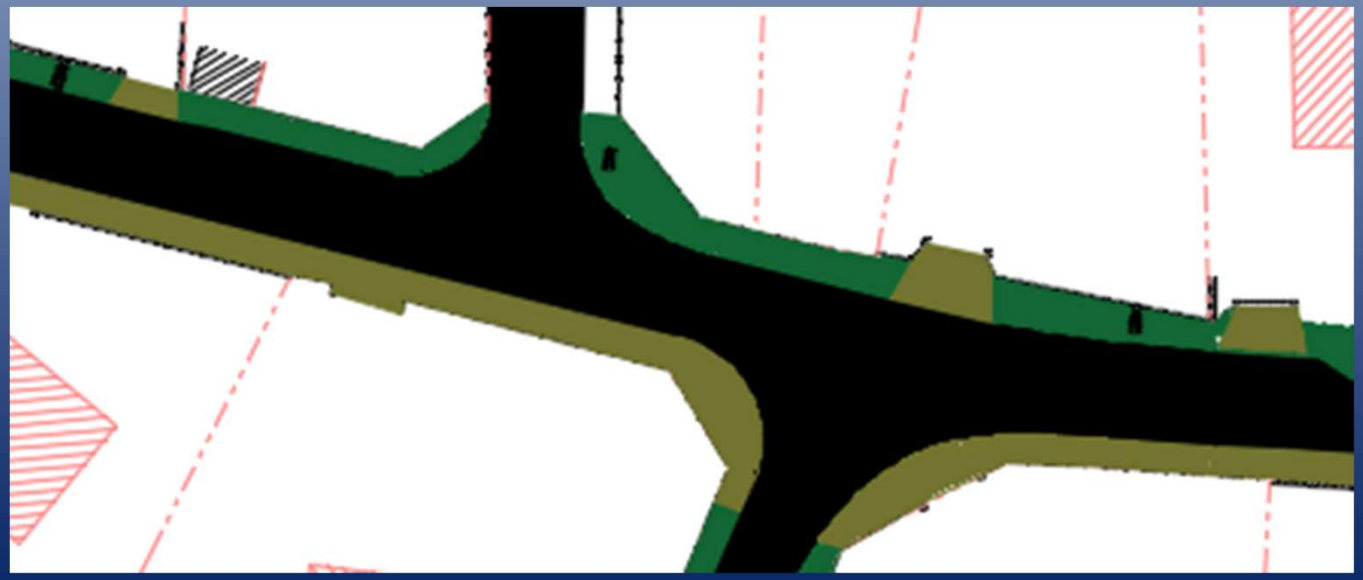

LES PRINCIPES DU PROJET

- **Modification du profil au niveau du carrefour avec la rue de Guette par création d'un trottoir de 1.40 mètres sur le coté gauche afin de déporter la circulation et de légèrement améliorer la visibilité**

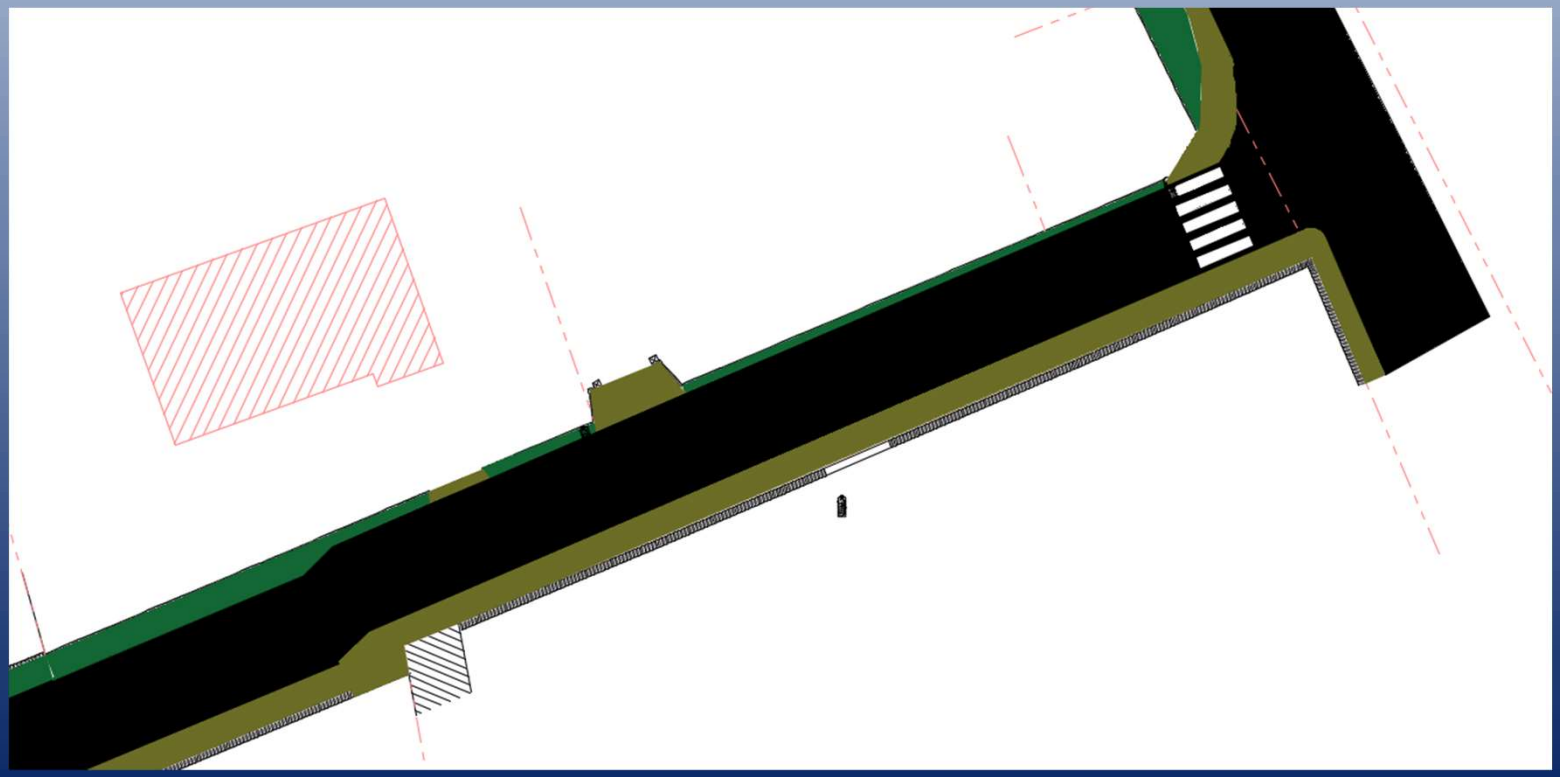

LES PRINCIPES DU PROJET

- Option 1 : Création d'emplacements de stationnement sur voirie afin :
  - D'éviter le stationnement sauvage sur les trottoirs (encombrement trottoir « PMR » ou dégradation trottoir végétal)
  - De provoquer un ralentissement des véhicules

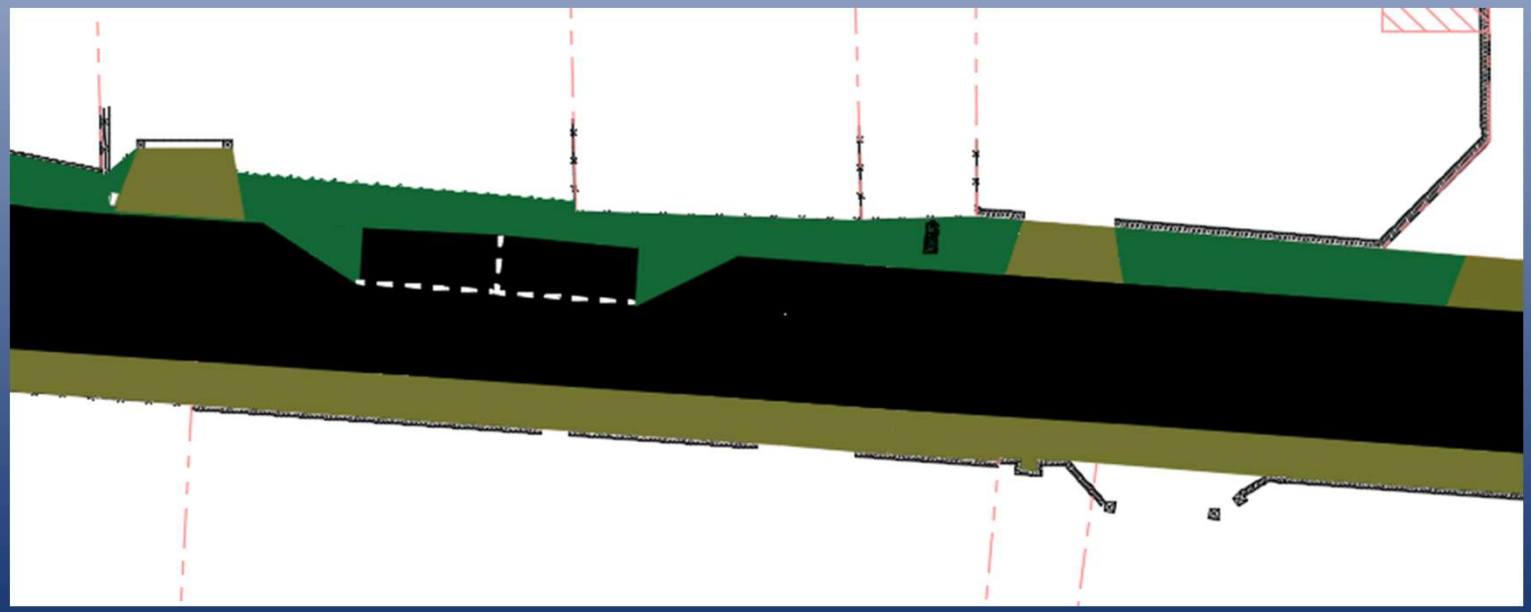

LES PRINCIPES DU PROJET

- **Option 2 : Création d'écluses afin :**

  - **De provoquer un ralentissement des véhicules**

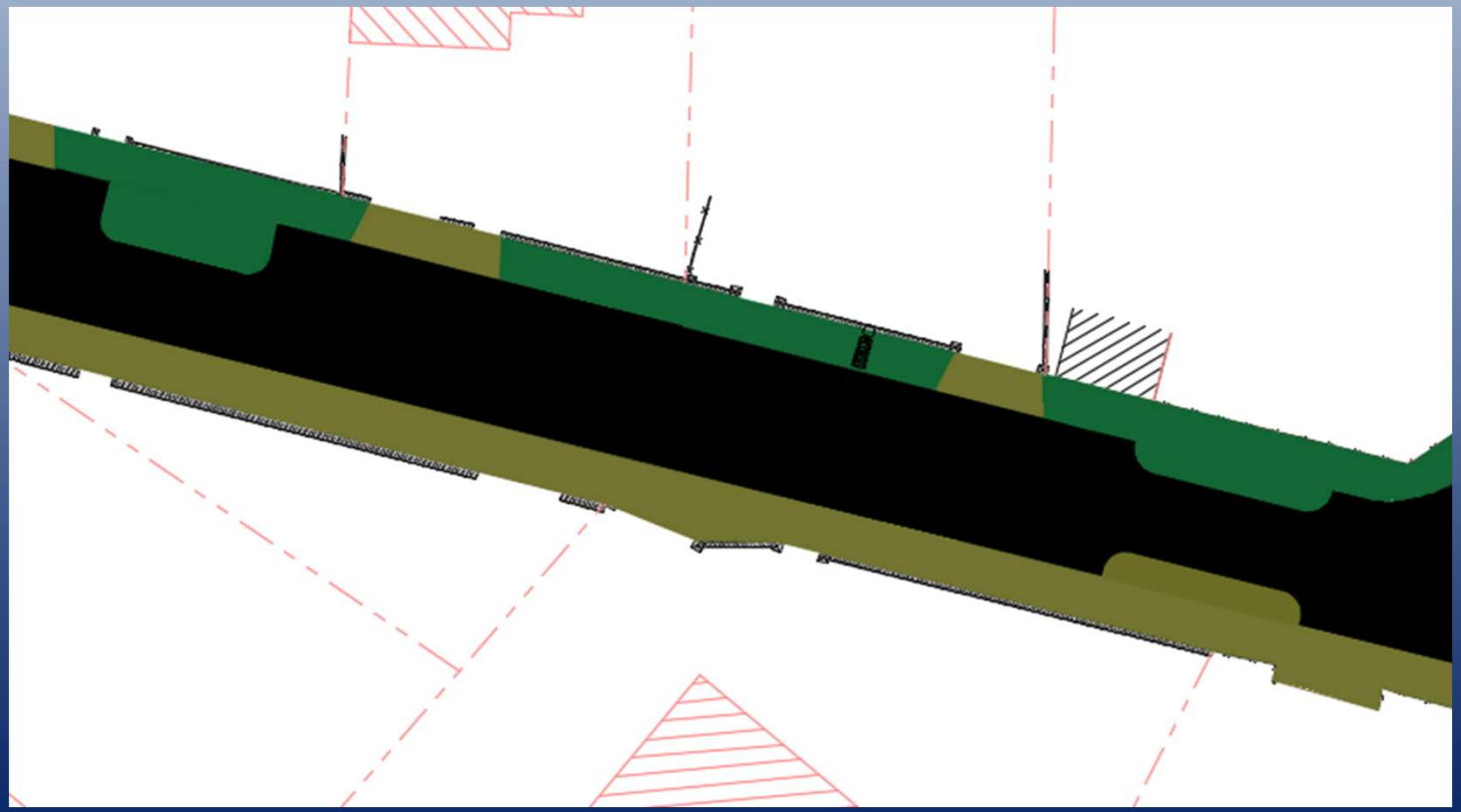

LES PRINCIPES DU PROJET

- **Option 3 : Mise en place de jardinière sur chaussée afin de:**

  - **De provoquer un ralentissement des véhicules**

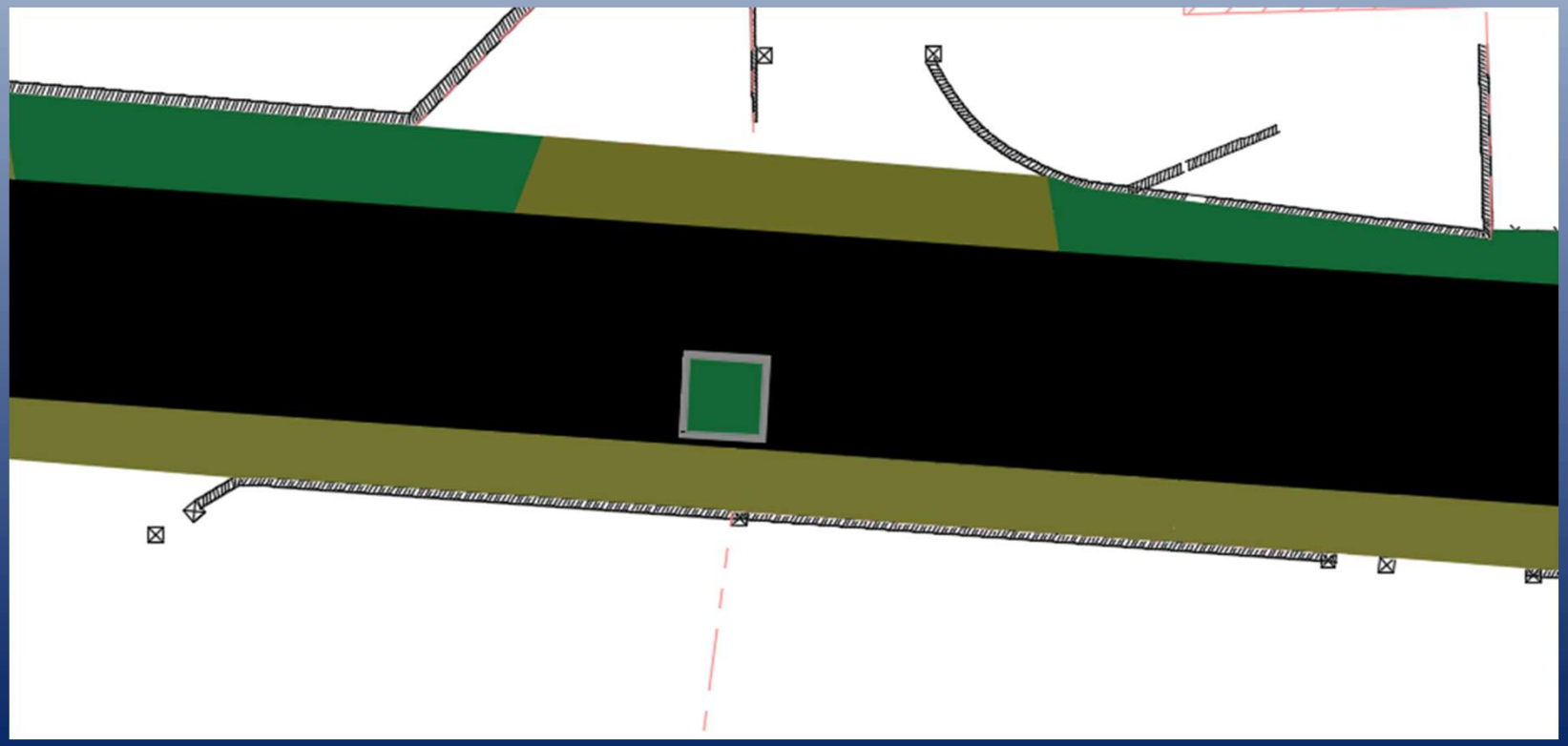

1. ETAT DE L’EXISTANT

2. LES PRINCIPES DU PROJET

3. VUE D’ENSEMBLE DU PROJET

VUE D'ENSEMBLE DU PROJET

Parcours virtuel de la rue

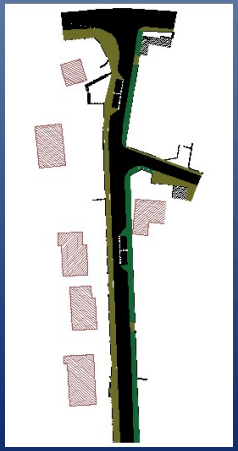

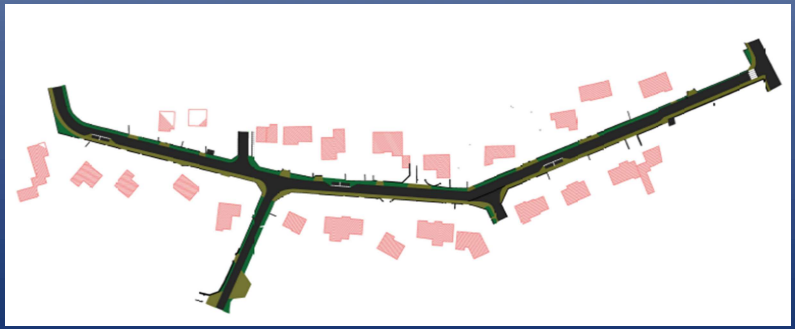

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Questions/Réponses ?